



Nantes – le 7 octobre 2016

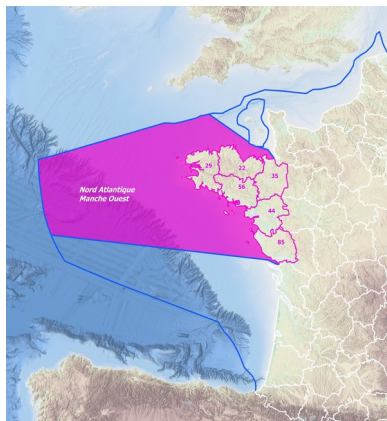
## Communiqué de presse

---

### **Association du public et des acteurs de la mer et du littoral, du 7 octobre au 7 décembre 2016 à l'élaboration du document stratégique de la façade Nord Atlantique-Manche Ouest**

---

Le conseil maritime de la façade Nord-Atlantique Manche Ouest (CMF-NAMO) s'est réuni le 7 octobre 2016 pour engager l'élaboration du document stratégique de façade (DSF). Ce document décline la stratégie nationale pour la mer et le littoral. Il contribuera à la protection de l'environnement, à la valorisation du potentiel de l'économie bleue ainsi qu'à l'anticipation et à la gestion des conflits d'usages en mer et sur le littoral.



Le CMF-NAMO, présidé, le préfet maritime de l'Atlantique et le préfet de la région des Pays de la Loire, est composé de cinq collèges qui représentent l'État, les collectivités, les entreprises, les syndicats et les associations. Son périmètre d'action couvre la zone économique exclusive (jusqu'à 200 milles des côtes) située au droit des régions de la Bretagne et des Pays de la Loire.

Cette instance engage à compter de ce jour et pour deux mois, l'association du public à la première étape de l'élaboration du DSF, que constitue le diagnostic des activités et de l'environnement.

Ce projet de diagnostic, élaboré par les services de l'État, présente la situation de la façade Nord Atlantique-Manche Ouest en termes d'activités, d'usages, d'enjeux environnementaux, de risques, de formation-recherche et d'innovation. Il aborde également les politiques intégrées (approche globale qui croise les acteurs, les territoires, et les thématiques) et la gouvernance associée.

Ce projet de diagnostic a vocation à être enrichi par le public du 7 octobre au 7 décembre 2016. Pour ce faire, deux possibilités, renseigner un questionnaire WEB et/ou faire part de ses remarques au secrétariat du CMF ([cmfnamo@developpement-durable.gouv.fr](mailto:cmfnamo@developpement-durable.gouv.fr)).

Le questionnaire et le projet de diagnostic sont consultables sur le site internet de la direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest. ([www.dirm.nord-atlantique-manche-ouest.developpement-durable.gouv.fr](http://www.dirm.nord-atlantique-manche-ouest.developpement-durable.gouv.fr))

La version enrichie des contributions reçues, intégrera les attentes et visions des acteurs bretons, tels que recueillies par la conférence régionale pour la mer et le littoral de Bretagne en juin dernier.

Ainsi amendée, elle sera présentée au CMF NAMO au premier trimestre 2017 puis adoptée par les préfets coordonnateurs.

A terme, le DSF déclinera la stratégie nationale pour la mer et le littoral qui devrait être adoptée lors du prochain comité interministériel de la mer, en novembre 2016. Dans cette perspective, chacun aura l'occasion à chaque nouvelle étape, de se prononcer sur l'élaboration d'une vision prospective pour la mer et le littoral de la façade Nord Atlantique-Manche Ouest et du plan d'actions associé.

Plus d'information sur [www.dirm.nord-atlantique-manche-ouest.developpement-durable.gouv.fr](http://www.dirm.nord-atlantique-manche-ouest.developpement-durable.gouv.fr)



---

**Préfecture de la région Pays de la Loire,  
Préfecture de la Loire-Atlantique**

Service régional de la communication interministérielle (SRCI)

02 40 41 20 90 / 20 91 – 06 78 75 50 67

[pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr)

<http://www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr>